FORMULATION LIQUIDE

Limocide
Vigne

NOUVEAUTÉ 2018 ★ EXTENSION D'HOMOLOGATIONS ★

Fongicide, Insecticide et Acaricide Naturel à base d'Huile Essentielle d'Orange douce

Utilisable BIO en agriculture biologique

RÈGLEMENT CE N°834/2007

VIGNE

- Assèchement des insectes à corps mou et des maladies fongiques.
- Partenaire dans la gestion des résistances.
- Exemption de LMR.
- Excellente capacité d'étalement.
- Biodégradable
- Liste Biocontrôle
- Compatible avec la présence d'auxiliaires.

60 g/L
HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE DOUCE

DOSE HOMOLOGUÉE : 1,6L/ha
SAUF ERINOSE (2L / ha)

AMM N°2090127

GAMME
Biocontrôle & Protection

FORMULATION LIQUIDE

Limocide Vigne

Positionnement **Limocide Vigne** :

Débourrement | Feuilles étalées | BFS | Floraison | Nouaison | Fermeture de grappe | Véraison

OÏDIUM

Limocide : 0,8% sur oïdium formes drapeaux.

Limocide : 0,6% + ½ dose de soufre* (*EN FONCTION DE LA DOSE HOMOLOGUÉE DES SPÉCIALITÉS COMMERCIALES).

VITICULTURE BIOLOGIQUE

Limocide :
0.6% + ½ dose de soufre*.

Limocide :
0.6% + PPP.

POSITIONNEMENT PRÉCOCE POUR UN EFFET CHOC ET ÉRADICATION DU MYCÉLIUM.

Limocide : 0,6% en association avec PPP.

RENFORCEMENT DES PROGRAMMES ET GESTION DES RÉSISTANCES.

VITICULTURE CONVENTION-NELLE

MILDIOU

Limocide : 0,6% - 0,8% en association avec du cuivre à dose réduite.

VITICULTURE BIOLOGIQUE

Limocide : 0,6% - 0,8% en association avec PPP pleine dose.
Bon partenaire pour la gestion des résistances.

POSITIONNEMENT PRÉCOCE POUR UNE ÉRADICATION SUR LES PARTIES FONGIQUES AÉRIENNES.

RENFORCEMENT DES PROGRAMMES ET GESTION DES RÉSISTANCES.

VITICULTURE CONVENTION-NELLE

CICADELLES

Appliquer **Limocide** **à la dose de 0.8 L/hL** dès les premières observations de Cicadelles.
Répéter le traitement en cadence 7-10 jours pour couvrir l'ensemble de la génération.

THRIPS

Appliquer **Limocide** **en curatif à 0.8 L/hL**

ERINOSE

Appliquer **Limocide** **à la dose de 1 L/hL** dès l'apparition des galles.

DOSES CONSEILLÉES POUR VITICULTURE BIOLOGIQUE ET CONVENTIONNELLE

LIMOCIDE :
Formulation ME 60g/L.
Huile essentielle d'orange douce
AMM 2090127

Détenteur d'homologation : VIVAGRO

Classement :
Selon la dir. 1272/2008 :
H332, H319 et H411
DRE : 24 heures

LIMOCIDE est une marque déposée par VIVAGRO

CONDITIONS D'EMPLOI :

Appliquer LIMOCIDE sur végétation sèche, et l'incorporer en dernier dans la cuve pour réduire l'effet de mousse.

Attention aux associations avec le soufre par fortes chaleurs.

CONDITIONNEMENT :
5 Litres

Vivagro
la nature au service de vos cultures

TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE
33650 MARTILLAC

+33 (0)5 57 78 32 68
+33 (0)5 57 29 38 35
WWW.VIVAGRO.FR